



ÉTUDE DES CRÉDITS

2026 – 2027

**Demandes de renseignements particuliers
de l’Opposition officielle**



ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

Demandes de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Liste des questions	
RP1	Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir les prévisions pour 2026-2027.
RP2	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2025-2026, en indiquant pour chacun : a) son mandat; b) la liste des membres; c) le budget dépensé; d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres; e) les résultats atteints.
RP3	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur au ministère et pour chaque organisme qui en relève en 2025-2026. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.
RP4	Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2025-2026. Fournir : a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération; b) la liste des membres du conseil d'administration; c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV; d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
RP5	Pour chaque programme créé en 2025-2026, fournir la liste des employés affectés, quel que soit leur statut, par programme et par région.
RP6	Fournir les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction : a) les frais de déplacement; b) les frais de représentation; c) les frais de repas; d) les frais de voyage; e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
RP7	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attribué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2025-2026. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme :

- a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
 - b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
 - c) le montant qui leur a été accordé.
- RP8 Liste et copie de toutes les recherches et rapports commandés en 2025-2026 en incluant les coûts, les appels d’offres et les contrats de gré à gré.
- RP9 Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d’employés, ventilé par catégorie d’emploi et par région.
- RP10 Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027 :
- a) le nom de toutes les campagnes;
 - b) les coûts de ces campagnes;
 - c) le nom des firmes ou des professionnels retenus pour les réaliser ;
 - d) le territoire de diffusion;
 - e) le média choisi pour la diffusion;
 - f) les dates de diffusion de la campagne ;
 - g) les objectifs visés par chaque campagne;
 - h) les programmes auxquels ces campagnes sont associées ;
 - i) les campagnes des parties prenantes auxquelles le ministère a contribué financièrement.
- RP138 Liste des bureaux régionaux et effectifs étant rattachés, par catégorie d’emploi, à chacun de ces bureaux pour 2025-2026 et indiquez les précisions pour 2026-2027.
- RP139 Nombre d’ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits en incluant les informations suivantes :
- a) parties impliquées dans le conflit;
 - b) nombre d’ETC affectés à ce conflit spécifique;
 - c) date de début du conflit;
 - d) date de retour de fin du conflit.
- RP140 Le nombre d’effectifs, par catégorie d’emploi, pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.
- RP141 Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.
- RP142 Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.
- RP143 Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail pour 2025-2026.
- RP144 Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail pour 2025-2026.
- RP145 Nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du Code du travail et transmettre les décisions pour 2025-2026.
- RP146 Fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l’appel) des requêtes en appel logées par un

	secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT pour 2025-2026.
RP147	Indiquer le nombre d'ordonnances rendues relativement à l'application des articles 45 et 46 du Code du travail et préciser la nature des ordonnances pour 2025-2026.
RP148	Délais de traitement des dossiers pour 2025-2026, ventilés par secteur. Prévisions pour 2026-2027.
RP149	Selon le Code du travail ou les normes du travail, le nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées) pour 2025-2026.
RP150	Par article et selon le Code du travail ou la Loi sur les normes du travail, le délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne) pour 2025-2026.
RP151	Nombre de conciliateurs/médiateurs pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.
RP152	Nombre de dossiers traités par médiateur/conciliateur pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.
RP153	Nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels pour 2025-2026.
RP154	Le nombre et la nature des décisions rendues pour 2025-2026, par secteur d'intervention.
RP155	Mesures de réparation imposées pour 2025-2026.
RP156	Nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement pour 2025-2026.
RP157	Délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, la nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles pour 2025-2026.
RP158	Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés pour 2025-2026.
RP159	Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le tribunal pour 2025-2026.
RP160	Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués pour 2025-2026.
RP161	Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT ou les travailleurs pour 2025-2026.
RP162	Nombre d'avis traités par le BEM qui ont été renversés pour 2025-2026.
RP163	Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour 2025-2026.
RP164	Nombre de plaintes logées au TAT et nature des plaintes pour 2025-2026.

- RP165 Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.
- RP166 Pour toute responsabilité additionnelle confiée au TAT en vertu d'une loi adoptée ou entrant en vigueur en 2025-2026, veuillez fournir :
- a) les crédits supplémentaires nécessaires au fonctionnement du TAT;
 - b) le nombre total de postes supplémentaires à combler ventilé par, régions, directions, poste;
 - c) les dettes engendrées par le Tribunal;
 - d) le nombre de demandes, de causes et de litiges supplémentaires à traiter;
 - e) les besoins de locaux, biens matériels et tous autres éléments afin de répondre aux nouvelles fonctions du Tribunal.
- RP167 Nombre de plaintes formulées en 2025-2026 en vertu des articles 47.2 et 47.4 de la Charte de la langue française.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP1

Sommes dépensées par votre ministère et ses organismes pour l’informatique et les technologies de l’information. Préciser s’il s’agit d’achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir les prévisions pour 2026-2027.

Voici les sommes dépensées à ce chapitre entre le 1 ^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026.	
LOGICIELS	
Achat	486 638 \$
Entretien	703 994 \$
MATÉRIEL	
Achat	60 859 \$
Entretien	105 995 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
Internes (personnel du Tribunal)	3 188 619 \$
Externes (entretien du système de mission)	462 081 \$
MCN	75 683 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
Externes	136 889 \$
MCN	449 986 \$
TOTAL	5 670 744 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles
COLLABORATION : Direction des technologies de l’information
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 23 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP2

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d’autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2025-2026, en indiquant pour chacun :

a) son mandat;

b) la liste des membres;

c) le budget dépensé;

d) le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres;

e) les résultats atteints.

Entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026, 4 comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour des comités de sélection ou pour examiner le renouvellement du mandat de certains membres (juges administratifs). Les personnes suivantes ont fait partie de l’un ou l’autre des comités :

Nom	Honoraires	Frais de déplacement
Breton, Gaétan	5 012,61 \$	1 560 \$
Demers, Isabelle	1 664,36 \$	S.O.
Finn, Makela	1 400 \$	S.O.
Lacoursière, Marc	1 400 \$	S.O.
Lynch, France	750 \$	S.O.
Nadeau, Lucie	1 903,85 \$	729,32 \$
Tremblay, Jocelyne	2 200 \$	S.O.
Total	14 330,82 \$	2 289,32 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION : Direction des ressources financières et matérielles
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 17 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP3

Nombre et pourcentage d’employés occasionnels par secteur au ministère et pour chaque organisme qui en relève en 2025-2026. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d’employés devenus permanents.

Données disponibles au 31 janvier 2026 :

2025-2026				
	Nombre d’employés occasionnels en poste au 31 janvier 2026	Pourcentage d’employés occasionnels en poste au 31 janvier 2026	Nombre d’employés devenus permanents	Pourcentage d’employés devenus permanents
BP				
DGSO				
DSJ	1	14,3 %		
DGO	2	0,9 %		
VP-SST				
VP-RT				
VPQC				

- BP :** Bureau de la présidente
DGSO : Direction générale des services à l’organisation
DSJ : Direction des services juridiques
DGO : Direction du greffe et des opérations
VP-SST : Vice-présidence – Division santé et sécurité du travail
VP-RT : Vice-présidence – Divisions relations du travail, services essentiels et assurant le bien-être de la population, et construction et qualification professionnelle
VPQC : Vice-présidence de la qualité et de la cohérence

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 17 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP4

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère pour l'année 2025-2026. Fournir :

- a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) la liste des membres du conseil d'administration;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Aucune agence, aucun conseil ou comité ne relève du Tribunal administratif du travail.

Les membres du comité de direction du Tribunal sont présentés dans le rapport annuel 2024-2025.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION : Direction des ressources financières et matérielles
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 17 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP5

Pour chaque programme créé en 2025-2026, fournir la liste des employés affectés, quel que soit leur statut, par programme et par région.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, le Tribunal n’a créé aucun programme.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 17 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP6

Fournir les montants ventilés pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence ou de la haute direction :

- a) les frais de déplacement;
- b) les frais de représentation;
- c) les frais de repas;
- d) les frais de voyage;
- e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Voici les informations du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026 :

a) Les frais de déplacement : 13 779 \$

b) Les frais de représentation : 4 096 \$

En vertu des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d’un emploi supérieur à temps plein*, la présidente du Tribunal dispose d’un budget de 4 140 \$ réservé aux frais de représentation. Elle a utilisé 2 639 \$. Les autres membres du comité de direction ont dépensé un total de 1 457 \$.

c) Les frais de repas : 7 250 \$

d) Les frais de voyage : 20 473 \$

e) Les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Les frais de participation à ces événements totalisent 1 125 \$.

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles
COLLABORATION :
VALIDATION: Bureau de la présidente
DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP7

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2025-2026. Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme :

a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;

b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;

c) le montant qui leur a été accordé.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, le Tribunal n'a reçu ou octroyé aucun programme de financement ou de subvention.

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 23 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP8

Liste et copie de toutes les recherches et rapports commandés en 2025-2026 en incluant les coûts, les appels d’offres et les contrats de gré à gré.

Le Tribunal n’a commandé aucune recherche ni rapport entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 16 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP9

Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 17 février 2026

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL						
Évolution des effectifs réguliers						
En date du 31 janvier 2026						
Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie	1	2,0	3,0	4,0		10,0
Québec	6	62,0	19,0	22,0		109,0
Saguenay-Lac-St-Jean		4,0	4,0	4,0		12,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	2,0	2,0		5,0
Lanaudière		7,0	4,0	9,0		20,0
Yamaska	1	5,0	4,0	3,0		13,0
Chaudière-Appalaches	1	4,0	4,0	5,0		14,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord						
.Gaspé				2,0		2,0
.Rimouski		2,0	3,0	2,0		7,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
Mauricie-Centre-du-Québec						
.Trois-Rivières		4,0	2,0	3,0		9,0
.Drummondville				5,0		5,0
Montréal	6	67,0	25,0	43,0	1,0	142,0
Montérégie	1	6,0	2,0	6,0		15,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval	1	5,0	1,0	5,0		12,0
Laurentides	1	6,0	2,0	8,0		17,0
Richelieu-Salaberry						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	3,0	2,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	2,0	3,0		6,0
TOTAL	18	181,0	81,0	132,0	1,0	413,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP10

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom des firmes ou des professionnels retenus pour les réaliser;
- d) le territoire de diffusion;
- e) le média choisi pour la diffusion;
- f) les dates de diffusion de la campagne;
- g) les objectifs visés par chaque campagne;
- h) les programmes auxquels ces campagnes sont associées;
- i) les campagnes des parties prenantes auxquelles le ministère a contribué financièrement.

Le Tribunal n’a mis en œuvre aucune campagne de publicité ou de sensibilisation entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026.

SOURCE : Service des communications
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 5 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP138

Liste des bureaux régionaux et effectifs étant rattachés, par catégorie d’emploi, à chacun de ces bureaux pour 2025-2026 et indiquer les prévisions pour 2026-2027.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidente
DATE : 17 février 2026

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL
Évolution des effectifs réguliers
En date du 31 janvier 2026

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie	1	2,0	3,0	4,0		10,0
Québec	6	62,0	19,0	22,0		109,0
Saguenay-Lac-St-Jean		4,0	4,0	4,0		12,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	2,0	2,0		5,0
Lanaudière		7,0	4,0	9,0		20,0
Yamaska	1	5,0	4,0	3,0		13,0
Chaudière-Appalaches	1	4,0	4,0	5,0		14,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord						
.Gaspé				2,0		2,0
.Rimouski		2,0	3,0	2,0		7,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
Mauricie-Centre-du-Québec						
.Trois-Rivières		4,0	2,0	3,0		9,0
.Drummondville				5,0		5,0
Montréal	6	67,0	25,0	43,0	1,0	142,0
Montérégie	1	6,0	2,0	6,0		15,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval	1	5,0	1,0	5,0		12,0
Laurentides	1	6,0	2,0	8,0		17,0
Richelieu-Salaberry						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	3,0	2,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	2,0	3,0		6,0
TOTAL	18	181,0	81,0	132,0	1,0	413,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP139

Nombre d’ETC (équivalent temps complet) affectés à travers les organismes du ministère à la résolution de conflits en incluant les informations suivantes :

- a) parties impliquées dans le conflit;
- b) nombre d’ETC affectés à ce conflit spécifique;
- c) date de début du conflit;
- d) date de retour de fin du conflit.

Entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026 :

Nombre de conflits	Parties impliquées dans le conflit	Nombre d’ETC affectés à ce conflit	Date du début du conflit	Date de retour de fin du conflit
0	0	0	-	-

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 17 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP140

Le nombre d’effectifs, par catégorie d’emploi, pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.

Voici les données au 31 janvier 2026 :

CATÉGORIES D’EMPLOI	EFFECTIF
Professionnels	181
Personnel de bureau	132
Techniciens	81
Ouvriers	1
Cadres	18
TOTAL	413

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 17 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP141

Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail pour 2025-2026.
Prévisions pour 2026-2027.

Budget de fonctionnement pour 2025-2026 :

Masse salariale	88 600 000 \$
Fonctionnement	
Loyers	9 400 000 \$
Services professionnels	7 473 000 \$
Transport et communication	2 072 000 \$
Fournitures	1 114 000 \$
Intérêts sur la dette à long terme	305 000 \$
Amortissement des immobilisations	2 497 000 \$
Total fonctionnement	22 861 000 \$
Total des dépenses	111 461 000 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 23 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP142

Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.

Du 1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026 :	
Rémunération de base – effectif régulier et juges administratifs	53 568 991,30 \$
Rémunération de base – effectif occasionnel	527 078,37 \$
Rémunération de base – effectif étudiant-stagiaire	1 197 758,51 \$
Heures supplémentaires – effectif régulier	27 388,63 \$
Heures supplémentaires – effectif occasionnel	242,03 \$
Heures supplémentaires – effectif étudiant-stagiaire	204,00 \$
Primes et indemnités de départ – effectif régulier et juges administratifs	1 614 973,48 \$
Primes et indemnités de départ – effectif occasionnel	38 259,27 \$
Primes et indemnités de départ – étudiant-stagiaire	26 077,83 \$
Contribution employeur – effectif régulier et juges administratifs	10 087 510,92 \$
Contribution employeur – effectif occasionnel	222 504,97 \$
TOTAL	67 310 989,31 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION : Direction des ressources financières et matérielles
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 23 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP143

Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail pour 2025-2026.

Aucun avis et aucune directive n’ont été émis.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE :

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP144

Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail pour 2025-2026.

Liste des nominations entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026 :

- Mme Isabelle Lanson
- Mme Jennefer Legault
- Mme Sonia Lespérance
- Mme Virginie Ouellette
- Mme Anne Vézina

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 17 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP145

Nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du *Code du travail* et transmettre les décisions pour 2025-2026.

Les tableaux suivants couvrent la période du 1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026 :																	
<table><tr><th colspan="2">Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise</th></tr><tr><th>Sort des requêtes</th><th>2025-2026</th></tr><tr><td>Accueillies</td><td>99</td></tr><tr><td>Désistements</td><td>7</td></tr><tr><td>Fermeture admin.</td><td>1</td></tr><tr><td>Règlements</td><td>1</td></tr><tr><td>Rejetées</td><td>6</td></tr><tr><td>Sous-total</td><td>114</td></tr></table>		Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise		Sort des requêtes	2025-2026	Accueillies	99	Désistements	7	Fermeture admin.	1	Règlements	1	Rejetées	6	Sous-total	114
Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise																	
Sort des requêtes	2025-2026																
Accueillies	99																
Désistements	7																
Fermeture admin.	1																
Règlements	1																
Rejetées	6																
Sous-total	114																
<table><tr><th colspan="2">Article 46 : Résolution de difficultés</th></tr><tr><th>Sort des requêtes</th><th>2025-2026</th></tr><tr><td>Accueillies</td><td>0</td></tr><tr><td>Désistements</td><td>1</td></tr><tr><td>Fermeture admin.</td><td>0</td></tr><tr><td>Règlements</td><td>0</td></tr><tr><td>Rejetées</td><td>0</td></tr><tr><td>Sous-total</td><td>1</td></tr></table>		Article 46 : Résolution de difficultés		Sort des requêtes	2025-2026	Accueillies	0	Désistements	1	Fermeture admin.	0	Règlements	0	Rejetées	0	Sous-total	1
Article 46 : Résolution de difficultés																	
Sort des requêtes	2025-2026																
Accueillies	0																
Désistements	1																
Fermeture admin.	0																
Règlements	0																
Rejetées	0																
Sous-total	1																
<table><tr><td>TOTAL</td><td>115</td></tr></table>		TOTAL	115														
TOTAL	115																
La plupart des requêtes accueillies le sont du consentement des parties, soit par le dépôt d'une requête conjointe ou par la non-contestation de la requête par l'autre partie.																	
Les décisions motivées des juges administratifs sont accessibles par l'entremise du site Web de la SOQUIJ (http://citoyens.soquij.qc.ca), alors que l'ensemble des décisions rendues en vertu des articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> sont disponibles sur le site COR@IL (www.corail.gouv.qc.ca).																	

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP146

Fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT pour 2025-2026.

Voir la liste détaillée qui suit.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 31 mars 2026

No dossier	Date de réception	Recours	Référence juridique	Nom parties
1412799	2025-04-01	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Diane Lemire
				Ville de Baie Saint-Paul
1413877	2025-04-08	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	George Papanagiotou
				Ville de Hampstead
1414499	2025-04-11	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	John David McFaul
				Municipalité de Déléage
1415401	2025-04-19	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Selvi Demiryurek
				Ville de Laval
1415432	2025-04-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Annie Savaria
				Ville de Saint-Basile-le-Grand
1416627	2025-04-22	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Jacques Bussières
				MRC Beauce-Centre
1416778		Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Louis-Philippe Caron
				Municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie
1417803	2025-05-06	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Marie-Andrée Dériger
				Ville de Brossard
1417810		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Nathalie Cerrato
				Ville de Brossard
1419127	2025-05-13	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Sylvain St-Onge
				Ville de Sorel-Tracy
1419723		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Alexandre Dion
				Ville de Victoriaville
1419358	2025-05-14	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Éric Labelle
				Ville de Brossard
1419627	2025-05-15	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Ligia Cercel
				Ville de Sainte-Catherine
1419843	2025-05-16	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	George Papanagiotou
				Ville de Hampstead
1421144	2025-05-22	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Marc Pariseau

				Ville de Shawinigan
1421540	2025-05-23	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	François-Alexandre Guay
				Municipalité de Sainte-Mélanie
1421544		Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Daniel Tremblay
				Municipalité de Saint-Louis de Blandford
1421168	2025-05-27	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Chelsea
				Nicolas Falardeau
1422502	2025-06-05	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Lamine Bendjazia
				Municipalité de Chazel
1424013	2025-06-09	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Mario Lachapelle
				Ville de Drummondville
1424909	2025-06-19	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Mélanie Gauthier
				Ville de Laval
1425814	2025-06-26	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet
				Sylvain Tremblay
1426260	2025-06-30	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Éric Deschambres
				Ville de Longueuil
1427011	2025-07-02	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Érik Beauchamp
				Ville de Montréal
				Ville de Montréal, Arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles
1427021		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Maxime Boissonneault
				Ville de Rigaud
1427891	2025-07-08	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Michel Vaillancourt
				Ville de Coteau-du-Lac
1429138	2025-07-11	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Kim Parent
				Ville de Rigaud
1429257		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Dale Stewart
				Ville de Saint-Rémi
1431862	2025-07-25	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
				René Pichette

1432940		Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Mathieu Bergeron
				Municipalité de Saint-Agapit
1432709	2025-07-28	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Alain St-Vincent-Rioux
				Municipalité de St-Liboire
1432659	2025-07-30	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Denis Chaussé
				Municipalité de Thorne
				Municipalité d'Otter Lake
1435398	2025-08-07	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Simon Leclerc
				Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
1434083	2025-08-08	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Éric Deschambres
				Ville de Longueuil
1434569		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	José-René Zelaya
				Ville de Brossard
1434584	2025-08-12	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Denholm
				Patrick Mercier
1438246	2025-09-09	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Karine Alie-Gagnon
				Municipalité de Val-des-Monts
1438884		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Stéphane Lamoureux
				Ville de Terrebonne
1438252	2025-09-10	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Benoit Rochon
				Ville de Saint-Jérôme
1438513		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Françoise Ruel
				Ville de Cookshire-Eaton
1439919	2025-09-22	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Montcerf-Lytton
				Yannick Perreault
1441870	2025-10-07	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Plaisance
				Pierre Villeneuve
1443066	2025-10-14	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité régionale de comté de Montcalm
				Nicolas Rousseau
1444144	2025-10-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Jean-Sébastien Gagnon
				Ville de Lévis

1445252	2025-10-24	Suspension	Article 356 : Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités	Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.
				Marie-Claude Normand
1447225	2025-11-06	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Saint-Zénon
				Sophie Thériault
1447601	2025-11-07	Suspension	Article 356 : Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités	Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.
				Marie-Claude Normand
1449019	2025-11-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Elie Soussan
				Ville de Westmount
1451996	2025-12-08	Destitution	Article 356 : Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités	Frédérique Brunet-Maheu
				Société en Commandite Hôtel Espace Montmorency
1453511	2025-12-15	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Jep Bourimech
				Ville de Montréal
1454460	2025-12-17	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Isabelle Boileau
				Ville de Saint-Eustache
1454489		Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Isabelle Boileau
				Ville de Saint-Eustache
1454200	2025-12-18	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Fernand Boudreault
				Ville de Saint-Jérôme
1454535	2025-12-19	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Madyfing Tounkara
				Municipalité de Val-des-Monts
1457076	2026-01-12	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Isabelle Boileau
				Ville de Saint-Eustache
1461074	2026-01-30	Suspension	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Saint-Justin
				Thomas Gravel
1461261		Suspension	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Martin Beaudry
				Municipalité de la Paroisse de Saint-Barnabé
57	Total général			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP147

Indiquer le nombre d’ordonnances rendues relativement à l’application des articles 45 et 46 du *Code du travail* et préciser la nature des ordonnances pour 2025-2026.

Pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, aucune ordonnance n’a été rendue relativement à l’application des articles 45 et 46 du *Code du travail*.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP148

Délais de traitement des dossiers pour 2025-2026, ventilés par secteur. Prévisions pour 2026-2027.

Cette question s’adresse aux divisions des relations du travail, des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population, de la construction et de la qualification professionnelle.			
Période du 1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026			
Division	Moyenne		Nombre total de dossiers
	Délai imputable au TAT (en jours)	Délai total (en jours)	
Division des relations du travail	317	401	5 372
<i>Loi sur les normes du travail</i>	310	420	2 745
<i>Code du travail</i>	331	387	2 499
Division des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population	63	64	224
Division de la construction et de la qualification professionnelle	150	192	78
Total des 3 divisions	304	385	5 674

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP149

Selon le *Code du travail* ou la *Loi sur les normes du travail*, le nombre de conciliations prédécisionnel effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées) pour 2025-2026.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division des relations du travail.

Période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

Législation	Nombre de dossiers ayant fait l’objet d’une conciliation réussie	Nombre de dossiers référés aux juges administratifs	Total
Loi sur les normes du travail	1 001	264	1 265
Code du travail	168	88	256
TOTAL	1 169	352	1 521

Nombre de dossiers fermés du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026 selon le type de fermeture*

Type de fermeture	Nombre de dossiers
Par décision (accueillis)	1 027
Par décision (rejetés)	567
Par règlement	2 051
Par désistement	1 586
Fermetures administratives	449
Total	5 680

* Il s’agit de l’ensemble des dossiers des divisions des relations du travail, des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population, et de la construction et de la qualification professionnelle.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP150

Par article et selon le *Code du travail* ou la *Loi sur les normes du travail*, le délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne) pour 2025-2026.

Cette question ne concerne que la Division des relations du travail.

Délai de traitement (en jours) des dossiers réglés du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026

Année	Médiane ¹		Moyenne		Nombre de dossiers réglés
	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	
Code du travail					
2025-2026	93	140	331	387	2 499
Loi sur les normes du travail					
2025-2026	258	319	310	420	2 745

¹ Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la Division des relations du travail.

Délai de traitement (jours) des dossiers réglés du 1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026 selon les principaux articles du <i>Code du travail</i> et de la <i>Loi sur les normes du travail</i>					
	Médiane ¹		Moyenne		Nombre total de dossiers réglés
	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	

Code du travail

Article 16 <i>Plainte en matière de mesures disciplinaires – congédiement</i>	70	149,5	201,3	285,5	390
Article 25 <i>Requête en accréditation, champ libre</i>	29	30	74,5	81,5	199
Article 25 <i>Requête en accréditation, conflit</i>	31	32	46,4	50,5	90
Article 39 <i>Requête en interprétation et statut de salarié</i>	115	231	211,7	424,7	101
Article 39 <i>Requête en modification d'accréditation</i>	85	85	103,2	111,2	251
Article 41 <i>Requête en révocation d'accréditation</i>	45	45	46,9	50,6	207
Article 45 <i>Requête en transmission de droits et obligations (totale ou partielle)</i>	66	66	95,1	108,7	114
Article 47.2 <i>Égalité de traitement par l'association</i>	246	404	730,9	792,4	862

Loi sur les normes du travail

Articles 122 et 79.1 <i>Absence pour maladie, accidents ou autres</i>	252	301	288,8	388	444
Articles 122, 79.7 et 79.8 <i>Responsabilités familiales ou parentales</i>	206,5	263	281,1	380,1	38
Articles 122, al. 1 (1) à (3), (5), (6), (8) et (9) <i>Plainte de congédiement - général</i>	269	330	323,7	432,6	563
Article 122.1 <i>Mise à la retraite (âge, années de service)</i>	240	416	300	508,7	3
Article 122, al. 1 (4) <i>Salariée enceinte</i>	249	274	277,2	336,1	57
Article 123.6 <i>Harcèlement psychologique</i>	272	335	339,1	463,3	455
Article 124 <i>Congédiement sans cause juste et suffisante</i>	256	317	303,9	417	1 174

¹ Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la Division des relations du travail.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP151

Nombre de conciliateurs/médiateurs pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

Cette question ne s’adresse qu’à la Vice-présidence des relations du travail.

En date du 31 janvier 2026, le Tribunal compte 27 postes (ETC) de conciliateurs à la Vice-présidence des relations du travail. Toutefois, l’équivalent de 3 ETC s’acquittent notamment de fonctions de coordination et de formation.

SOURCE : Direction des ressources humaines
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 17 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP152

Nombre de dossiers traités par médiateur/conciliateur pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

Cette question s’adresse à la Vice-présidence des relations du travail.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, les conciliateurs de la Vice-présidence des relations du travail ont tenu 1 225 séances de conciliation visant 1 714 dossiers, soit une moyenne de 71 dossiers traités par conciliateur.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 10 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP153

Nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels pour 2025-2026.

Pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026 :

Trois pourvois en contrôle judiciaire visant des décisions de la Division des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population ont été notifiés au TAT.

SOURCE : Direction des services juridiques

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 3 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP154

Le nombre et la nature des décisions rendues pour 2025-2026, par secteur d'intervention.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, la Division des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population a fermé 224 dossiers, dont 22 de façon administrative, 6 par désistement et 6 par accord/règlement. Les 190 dossiers fermés par décision se répartissent comme suit :

	SERVICES PUBLICS	SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC	FONCTION PUBLIQUE	BIEN-ETRE A LA POPULATION
Assujettissement d'un service	54	25		
Évaluation des services essentiels	13	88	1	
Avis de grève ou de lock-out non conformes		1		
Mesures de redressement	3	5		
TOTAL DES DOSSIERS	70	119	1	0

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP155

Mesures de réparation imposées pour 2025-2026.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, le Tribunal a ordonnée 8 mesures de redressement.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 19 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP156

Nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement pour 2025-2026.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Nombre de dossiers ouverts et nature des dossiers :

Lois	Recours	1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026
LATMP	Bureau d'évaluation médicale	6 191
	Délais	7
	Diagnostic médical	2 544
	Financement	7 055
	Indemnités	5 274
	Prestations	690
	Lésions professionnelles	16 591
	Mesures disciplinaires	94
	Réadaptation	880
	Autres - LATMP	115
	Total LATMP	39 441
LSST	Avis de correction	78
	Délai	0
	Droit de refus	4
	Inspections	9
	Mesures disciplinaires	7
	Ordonnances	2
	Retrait préventif	29
	Autres - LSST	1
	Total LSST	130
Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	0
Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	0
Total		39 571

	1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026
Délai moyen de traitement	465
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	376

Le délai moyen de traitement des dossiers se calcule de la date d’ouverture à la date de fermeture, et ce, peu importe le type de fermeture (désistement, décision rendue à la suite d’une audience ou d’un accord en conciliation, etc.). Ce délai inclut les délais occasionnés par les remises d’audiences et les dossiers suspendus.

Le délai moyen de traitement imputable au Tribunal exclut les délais occasionnés par les remises d’audiences et les suspens.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP157

Délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, la nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles pour 2025-2026.

**DÉLAI MOYEN ENTRE
LA RÉCEPTION D'UNE CONTESTATION
ET LA DÉCISION RENDUE À LA SUITE D'UNE AUDIENCE**

2025-2026	
	1 ^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	15,3 mois (466 jours)
Délai moyen total de traitement	19,1 mois (581 jours)

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP158

Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés pour 2025-2026.

Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Le paritarisme au sein de la Commission des lésions professionnelles a été aboli le 1^{er} janvier 2016 par l’entrée en vigueur de la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1). Depuis cette date, il n’y a plus de représentants patronaux et syndicaux au Tribunal administratif du travail.

Liste des assesseurs – Honoraires et frais :

Le TAT est un tribunal spécialisé et la présence d’assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le juge administratif dans des dossiers complexes. Le TAT a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et il doit également faire appel à des assesseurs contractuels. Le tableau suivant présente le montant des honoraires et des frais de déplacement versés aux assesseurs contractuels pour la période indiquée.

	01-04-25 au 31-01-26
Frais et honoraires des assesseurs contractuels	398 269 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 23 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP159

Nombre de conciliateurs et nombre d’ententes hors cour entérinées par le tribunal pour 2025-2026.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Voici les résultats pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026 :

Nombre de conciliateurs au 31 janvier 2026	63
Nombre de dossiers dans lesquels les parties ont conclu un accord par la suite entériné par le tribunal	5 210
Nombre de transactions conclues entre les parties en vertu du <i>Code civil du Québec</i>	8 448

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION : Direction des ressources humaines

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP160

Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués pour 2025-2026.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026, la Division de la santé et de la sécurité du travail a enregistré 25 894 désistements :

- 8 436 de ces désistements (soit 32,6 %) découlent d’une activité de conciliation;
- 17 458 de ces désistements (soit 67,4 %) sont qualifiés de « naturels », l’employeur ou le travailleur ayant informé le Tribunal du retrait de sa contestation.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP161

Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT ou les travailleurs pour 2025-2026.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2025 au 31-01-2026
Nombre de remises demandées*	
• Par les employeurs	3 263
• Par les travailleurs	1 971
• Par le TAT **	64

* Ces chiffres représentent le nombre de demandes de remise et non le nombre d’audiences remises, puisqu’une audience porte souvent sur plus d’un dossier.

** Le TAT ne demande pas de remise, mais il lui arrive à l’occasion d’annuler une audience déjà fixée.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP162

Nombre d’avis traités par le BEM qui ont été renversés pour 2025-2026.

Cette question ne s’adresse qu’à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2025 au 31-01-2026
Nombre d’avis émis par le BEM et ayant fait l’objet d’une contestation	2 051
Nombre de ces avis ayant été renversés	214

Le Tribunal calcule cette donnée en fonction du nombre de dossiers visant un avis du BEM.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations
COLLABORATION :
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP163

Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour 2025-2026.

Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Les tableaux suivants présentent le pourcentage des décisions qui ont accueilli ou rejeté les requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs, pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026.

FINANCEMENT

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS*	REQUÊTES DES EMPLOYEURS
	01-04-2025 au 31-01-2026	01-04-2025 au 31-01-2026
TOTAL DES DECISIONS RENDUES	0	1 898
Décisions accueillant les requêtes	0	544 (28,7 %)
Décisions accueillant en partie les requêtes	0	90 (4,7%)
Décisions rejetant les requêtes	0	1 264 (66,6%)

* Les travailleurs ne peuvent contester les décisions rendues en matière de financement (cotisation des employeurs, classification des entreprises, imputation des coûts).

PREVENTION ET INDEMNISATION

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS	REQUÊTES DES EMPLOYEURS
	01-04-2025 au 31-01-2026	01-04-2025 au 31-01-2026
TOTAL DES DECISIONS RENDUES	2 477	1 434
Décisions accueillant les requêtes	898 (36,3 %)	482 (33,6 %)
Décisions accueillant en partie les requêtes	174 (7 %)	135 (9,4 %)
Décisions rejetant les requêtes	1 405 (56,7 %)	817 (57 %)

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP164

Nombre de plaintes logées au TAT et nature des plaintes pour 2025-2026.

Les statistiques qui suivent présentent les plaintes reçues par le Tribunal administratif du travail entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 janvier 2026 ainsi que celles dont le sort fut décidé au cours de cette période, bien qu’elles aient été déposées lors de l’exercice précédent. La plainte qualifiée de fondée est celle qui requiert ou aurait pu requérir une intervention directe pour corriger la situation. La plainte est qualifiée de non fondée lorsqu’aucune intervention n’apparaît nécessaire ou utile. Les plaintes irrecevables sont celles qui ne rencontrent pas les conditions d’ouverture.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, le TAT a enregistré 50 plaintes.

MOTIFS	Plaintes non fondées	Plaintes fondées en partie	Plaintes fondées*	Plaintes irrecevables	Plaintes en cours	Plaintes abandonnées	TOTAL
DÉCISION (CONTENU)	1			11			12
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	5	3	6		1	1	16
MISE AU RÔLE / ÉTAT DU DOSSIER	3		1	5			9
COMPORTEMENT DU PERSONNEL ET QUALITÉ DES SERVICES	2	1	2			1	6
AUDIENCE			1	4			5
CONCILIATION		1					1
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS							
AUTRES				1			1
LANGUE							
PLAINTÉ DÉONTOLOGIQUE							
PLAINTÉ CONTRE REPRÉSENTANTS							
TOTAL :	10	5	10	21	1	2	50

SOURCE : Service des plaintes
COLLABORATION : Vice-présidence de la qualité et de la cohérence
VALIDATION : Bureau de la présidence
DATE : 25 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP165

Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.

Voici la ventilation des sommes allouées pour 2025-2026 :

CNESST	103 980 000 \$
Ministre du Travail	5 859 000 \$
RBQ	33 700 \$
CCQ	984 300 \$
CMMTQ	33 700 \$
CMEQ	33 700 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 23 février 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP166

Pour toute responsabilité additionnelle confiée au TAT en vertu d'une loi adoptée ou entrant en vigueur en 2025-2026 veuillez fournir :

- a) Les crédits supplémentaires nécessaires au fonctionnement du TAT,
- b) Le nombre total de postes supplémentaires à combler ventilé par, régions, directions, poste ;
- c) Les dettes engendrées par le Tribunal,
- d) Le nombre de demandes, de causes et de litiges supplémentaires à traiter,
- e) Les besoins de locaux, biens matériels et tous autres éléments afin de répondre aux nouvelles fonctions du Tribunal

a) Les crédits supplémentaires nécessaires au fonctionnement du TAT

Aucun crédit supplémentaire n'a été accordé au TAT.

b) Le nombre total de postes supplémentaires à combler ventilé par, régions, directions, poste

Aucun poste supplémentaire n'est à combler.

c) Les dettes engendrées par le Tribunal

Aucune dette n'a été engendrée par le Tribunal.

d) Le nombre de demandes, de causes et de litiges supplémentaires à traiter

Le TAT s'est vu octroyer de nouveaux recours en 2025-2026 :

Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out : **aucune** demande n'a été déposée au TAT en date du 31 janvier 2026.

Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail : **aucune** contestation concernant la contestation en matière de compensation – PMSD, **aucune** contestation relative aux mesures équivalentes et différentes (RACB), **aucun** recours concernant la nomination d'un arbitre après 6 mois du dépôt d'un grief (100.0.0.0.1 du Code du travail).

e) Les besoins de locaux, biens matériels et tous autres éléments afin de répondre aux nouvelles fonctions du Tribunal

Aucun besoin supplémentaire n'a été nécessaire.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 18 mars 2026

ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Fiche : RP167

Nombre de plaintes formulées en 2025-2026 en vertu des articles 47.2 et 47.4 de la Charte de la langue française.

Cette question vise la Division des relations du travail.

Du 1^{er} avril 2025 au 31 janvier 2026, une plainte découlant de l'article 47.2 de la Charte de la langue française a été formulée au Tribunal.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 9 mars 2026